



Ville de L'Île-Perrot
MRC de Vaudreuil-Soulanges
Province de Québec

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 655

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE :

QUE lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de L'Île-Perrot tenue le 16 décembre 2014, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 655 intitulé : « Règlement sur l'imposition de taxes, de tarifications et de compensations pour l'exercice financier 2015 ».

QUE ledit règlement est présentement en vigueur et qu'il peut être consulté au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville de L'Île-Perrot situé au 110, boulevard Perrot à L'Île-Perrot, aux heures normales d'ouverture;

QUE le présent avis et le règlement peuvent être consultés sur le site internet de la Ville au www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce dix-huitième jour (18^e) du mois de décembre de l'an deux mille quatorze (2014).

Lucie Coallier, OMA
Greffière